



2
Jours

Le traitement des impayés - du pré-contentieux au recouvrement judiciaire des créances impayées

dans COMPTABILITE - RISQUE CLIENT / Réf : JUR-RECO-1

Objectifs de la formation

- Acquérir les bons réflexes en matière de recouvrement des impayés
- Acquérir les notions juridiques essentielles au recouvrement des créances
- Gérer efficacement le recouvrement amiable et contentieux des créances
- Savoir éviter pièges et gérer le recouvrement des impayés en fonction de la situation du débiteur

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Propos introductifs et pré-requis juridiques

2. Savoir détecter les premiers signes de défaillance

- Les retards de paiement
- Comment réagir aux demandes de délais

3. Dans quel cas faire intervenir les auxiliaires de justice

- L'huissier de justice
- L'avocat

Jour 1 - Après-midi

4. La constatation de la défaillance du client et le recouvrement amiable

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274

GROUPE
LEXOM

LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :

LEXOM

someformpro
formation professionnelle

supipgv
école supérieure

BIO
FORMATION

DEFI3
TRANSFORME VOS DÉFIS EN FORMATION

ALTERCLASS

IRFA

FRANCE CARRIÈRE



- La relance amiable
- La mise en demeure
- La formalisation d'un échéancier de paiement

5. La phase pré-contentieuse

- La constitution du dossier contentieux : relances, mise en demeure, note de contentieux, etc.
- La sous-traitance du recouvrement

Jour 2 - Matin

6. Le recouvrement judiciaire de la créance client

- L'organisation des tribunaux
- Le recouvrement judiciaire de la créance client en l'absence de contestation du débiteur
- Le recouvrement judiciaire de la créance client en présence d'une contestation du débiteur
- Faire exécuter une décision de justice

7. La procédure spécifique pour les chèques impayés

Jour 2 - Après-midi

8. Cas particulier des sociétés en procédures collectives

- Les différents types de procédures
- Les intervenants à la procédure collective
- Les conséquences de l'ouverture d'une procédure
- Les actes spécifiques à accomplir
- Quid du paiement ?

9. L'insolvabilité du débiteur

- Principaux réflexes à acquérir
- Surendettement des particuliers

10. La fiscalité des impayés



- Gestion comptable et fiscale de l'impayé
- Le sort des créances impayées

Pré-requis

Aucun

Public cible

Tous publics

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Exercices d'autopositionnement, partages d'expériences interactifs entre stagiaires
- Supports théoriques et pratiques
- Mises en situation

Modalités d'évaluation

- Alternance de situations d'évaluations formatives (questionnements d'évaluation et exercices d'application)
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



